

Censure et bibliothèques : Éléments de réponse pour les bibliothécaires confronté-e-s à des pressions dans leurs établissements.

Des propositions de la commission Légothèque

## Document n° 3 : Précisions sur la « théorie du genre »

Les accusations récentes de collections qui prôneraient la “théorie du genre” nous obligent à réagir et à apporter quelques précisions.

Si nous conseillons aux bibliothécaires confronté-e-s à des pressions de ne pas forcément entrer dans le débat sur « la théorie du genre » mais davantage de s'appuyer sur les missions fondamentales des bibliothèques (explicitées dans les textes fondamentaux) et les outils professionnels de sélection des acquisitions (politique documentaire), nous souhaitons fournir quelques éléments d'éclaircissement.

### Sexe et genre : quelle différence ?

Sexe et genre sont deux notions liées, mais qu'il convient de distinguer. Le terme « sexe » renvoie aux différences physiques distinguant les hommes et les femmes (organes reproducteurs, pilosité etc.), alors que le « genre » (qu'on peut aussi appeler « sexe social ») renvoie aux **rôles déterminés socialement et aux comportements qu'une société considère comme caractéristiques des hommes et des femmes**. En France, dans la vie de tous les jours, on entend souvent qu'un homme se doit d'être protecteur et d'avoir une certaine autorité. Au contraire, les femmes doivent être souriantes et faire attention à leur apparence.

Pour simplifier, « homme » et « femme » sont donc deux catégories de sexe, tandis que « masculin » et « féminin » sont des catégories de genre.

Si les sexes présentent des caractéristiques à peu près constantes à travers le temps et l'espace (partout dans le monde et de tout temps, les femmes ont eu un vagin et les hommes un pénis), les genres changent en fonction des époques et des sociétés<sup>1</sup>.

### La “théorie du genre”, vraiment ?

De la même façon que la *French Theory* aux Etats-Unis traite des études sur un mouvement philosophique et littéraire français des années 60 et 70, la *Gender Theory* traite des études de genre. On les appelle d'ailleurs aussi *Gender Studies*.

La “théorie du genre” est une formule utilisée pour critiquer indifféremment **le champ universitaire des études de genre** (plurielles, qui ne peuvent en aucun cas se résumer à une théorie monolithique), les **politiques publiques en faveur de l'égalité**<sup>2</sup> entre femmes et hommes, entre filles et garçons, et plus généralement toute forme de **remise en cause des stéréotypes de genre**, incluant l'ensemble des

---

<sup>1</sup> Source : <http://antisexisme.net/tag/theorie-du-genre/>

<sup>2</sup> Une Analyse des expériences de 30 collectivités engagées pour l'égalité est disponible sur le site du Centre Hubertine Auclert : <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/les-politiques-locales-d-egalite-en-france-analyse-des-experiences-de-30-collectivites-engagee>

**créations (albums, livres, films, dessins animés ...) mettant en scène des situations ne correspondant pas à une répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes.**

Pour approfondir :

Un billet de Légothèque consacré à l'ouvrage *Introduction aux études de genre* : <http://legothequeabf.wordpress.com/2013/03/26/introduction-aux-etudes-sur-le-genre/>

Un mémoire d'étude : *Du placard au rayon : visibilité des questions de genre en bibliothèques publiques*  
<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60383-du-placard-aux-rayons-visibilite-des-questions-de-genre-dans-les-bibliotheques-publiques.pdf>